

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AIM-GI »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA  
FAYA CITE SIR , Lot 334, Ilot 30

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 30/12/2024 reçus par Me KOUASSI KONAN CLOTAIRE, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 12/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AIM-GI »

Objet : Manutention ;  
- Levage ;  
- Transport de colis spéciaux  
- Electricité ;  
- Diverses prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social

L'Emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

La prise de participation dans toute société existante ou à créer.

Et généralement toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension et le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA  
FAYA CITE SIR , Lot 334, Ilot 30

Dirigeant(s) Mlle GOZE TCHEHIMA MARIE-JOSE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01059 du 05/03/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14067/GTCA/RC/2025 du 05/03/2025

